



# PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Montauban, le 30 décembre 2020

## Communiqué de presse

### **Entreprises de Tarn-et-Garonne : représentez le département en participant à la Grande Exposition du « Fabriqué en France » 2021**

Le Président de la République a souhaité que soit organisée au Palais de l'Élysée une deuxième édition de la Grande Exposition du Fabriqué en France au printemps prochain.

Cet événement avait accueilli en janvier dernier des entreprises de chaque département du pays. Près de 10 000 Français avaient pu découvrir à cette occasion la richesse des territoires, les savoir-faire de nos entrepreneurs, artisans, ingénieurs, agriculteurs.

Pour cette nouvelle édition, chaque département de métropole et d'outre-mer sera représenté par un produit fabriqué en France. Quelle que soit la taille (TPE, start-up, PME/ETI, grands groupes) et le secteur d'activité économique, de l'artisanat à l'innovation industrielle de pointe, toute entreprise dont le produit répond aux critères du « Fabriqué en France » est éligible. L'engagement en faveur de la transition écologique, les efforts de relocalisation ainsi que les investissements liés à la relance seront aussi valorisés.

Pour participer les entreprises doivent déposer leur candidature via un formulaire accessible jusqu'au 15 janvier 2021 sur le site suivant : <https://www.economie.gouv.fr/fabrique-en-france-2021>

Un comité de sélection co-piloté par la ministre déléguée à l'Industrie Agnès PANNIER-RUNACHER et le ministre délégué aux PME Alain GRISSET, et composé de 10 personnalités reconnues pour leur engagement en faveur du Fabriqué en France, se réunira début 2021. Il aura pour mission de retenir une seule entreprise emblématique par département et sera attentif à la représentativité des différents secteurs d'activité. La sélection s'attachera à valoriser les Territoires d'industrie, les labels et les champions de l'export.